

3) Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

OBJET DE L'AUTORISATION	TARIFS 2018
<i>Enseignes</i>	
Supérieur à 7m ² et inférieur ou égal à 12m ²	15,40 € / m²
Supérieur à 12m ² et inférieur ou égal à 50m ²	30,80 € / m²
Supérieur à 50 m ²	61,60 € / m²
<i>Pré-enseignes</i>	15,40 € / m²
<i>Publicité</i>	
Non numérique (inférieure à 50 m ²)	15,40 € / m²
Non numérique (supérieure à 50 m ²)	30,80 € / m²
Numérique (inférieure à 50 m ²)	46,20 € / m²
Numérique (supérieure à 50 m ²)	92,40 € / m²

Délibération n°17 du 15/06/2009 : exonération de TLPE aux dispositifs apposés sur des éléments de mobilier urbain jusqu'à 7 m²

Pour des dispositifs intervenus en cours d'année, le calcul sera effectué au prorata du nombre de mois d'implantation